

# Séminaire IR OPS

13 février 2014

Équipages de cabine



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

## Evolutions réglementaires



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie



## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

### Evolutions règlementaires

#### ORO.CC.215 Programmes de formation et de contrôle

« Les programmes de formation et de contrôle dont les plans de cours exigés par la présente sous-partie sont agréés (approuvés) par l'autorité compétente »

⇒ l'ECP et le SADE ne sont plus les seuls stages approuvés

- Vérifier la conformité des programmes avec les AMC / GM de l'ORO.CC**
- Demander les approbations manquantes à la DSAC**



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

### Evolutions règlementaires

EU OPS sous-partie O			IR OPS ORO CC		
Libellé	Article OPS et IOPS	Approbation de l'Autorité	Libellé	Article ORO CC, AMC et GM	Approbation de l'Autorité ORO CC 215
Formation initiale à la sécurité	OPS 1.1005 et appendices	X	Cours de formation initiale	ORO CC 120 Part CC (Aircrew)	X
Stage d'adaptation et formation aux différences	OPS 1.1010 et l'appendice 1 à l'OPS 1.1010	X	Formation propre à un type d'aéronef et stage d'adaptation de l'exploitant	ORO CC 125 AMC1 ORO CC 125	X
			Formation aux différences	ORO CC 130	X
Responsable de cabine	OPS 1.1000		Chef de cabine	ORO CC 200 AMC1 ORO CC 200 § c et d	X
Exploitation avec un seul membre d'équipage de cabine	OPS 1.1002 et IOPS 1.1002 § a 2		Exploitation avec un seul membre d'équipage de cabine	ORO CC 255	X



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

### Evolutions règlementaires

EU OPS sous-partie O			IR OPS ORO CC		
Libellé	Article OPS et IOPS	Approbation de l'Autorité	Libellé	Article ORO CC, AMC et GM	Approbation de l'Autorité ORO CC 215
Vols de familiarisation	OPS 1.1012 et l'OPS 1.1012		Familiarisation	ORO CC 135	X
Maintien des compétences	OPS 1.1015	X	Formation et maintiens des compétences	ORO CC 140	X
Formation CRM	Appendice 2 aux OPS 1.005, 1.1010 et 1.1015		Organisation de cours de formation et exécution des contrôles associés	ORO CC 115 § e AMC1 ORO CC 115 § e	
Stage de remise à niveau	OPS 1.1020		Stage de remise à niveau	ORO CC 145	X
Contrôle	OPS 1.1025		Organisation de cours de formation et exécution des contrôles associés	ORO CC 115 et ORO CC 215	
Exercice sur plus d'un type ou variante	OPS 1.1030 b et l OPS 1.1030		Exercice des activités sur plusieurs types et variantes d'aéronefs	ORO CC 250 et AMC1 ORO CC 250 § b	



D S A C

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

### Evolutions règlementaires

#### Nouveaux items de formation obligatoires

Formation propre à un type d'aéronef (AMC1 ORO.CC.125 c § a)

+

Maintien des compétences triennal (ORO.CC.140 2)



« actionnement effectif, par chaque membre de l'équipage de cabine, dans un dispositif d'entraînement représentatif ou l'aéronef lui-même, de la **porte de sécurité du compartiment de l'équipage de conduite, tant en mode normal qu'en mode d'urgence** »



D S A C

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine Evolutions règlementaires

### Nouveaux items de formation obligatoires

Formation propre à un type d'aéronef (AMC1 ORO.CC.125 d § f)  
+  
Maintien des compétences triennal (AMC1 ORO.CC.140 )

[training] should also include, where relevant, the additional actions required from **cabin crew members responsible for a pair of doors/exits** and the recognition of when doors/exits are unusable or when evacuation equipment is unserviceable.



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine Evolutions règlementaires

### Nouveaux items de formation obligatoires

Formation propre à un type d'aéronef (AMC1 ORO.CC.125 c § a)  
« aircraft description » :  
11: access to avionics bay,



... et tout autre élément figurant dans les éléments obligatoires (mandatory) des rapports OEB / OSD.



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine  
Evolutions règlementaires

**Nouveaux items de formation obligatoires**

- Vérifier et mettre à jour si nécessaire les programmes de formation**
- Proposer des moyens de formation représentatifs (RTD)**
- Demander l'approbation à la DSAC**



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

**AMC/GM non repris**



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine AMC/GM non repris

### **Personnels en charge des contrôles**

ORO.CC.115 § d : les formateurs en charge des contrôles doivent être « *dûment qualifiés* »

=> pas de reprise des critères de l'IOPS 1.1025 § a

- Critères de formation et de nomination à définir par l'exploitant**
- Publication dans le manex D**



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine AMC/GM non repris

### **Programme du secourisme en maintien des compétences**

Exigence ORO.CC.140 § d 1 viii : « les aspects aéromédicaux et les premiers secours, y compris l'équipement associé »

=> sans préciser les points à voir au cours de cette formation (appendice 3 aux OPS 1.1005, 1.1010 et 1.1015 non repris).

=> DSAC/NO/OA diffusera sous forme d'AMC un programme qui reprend en partie celui de l'appendice 1 de la Part CC § 5



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

# Erreurs de traduction



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie

## Partie ORO - Sous partie CC : équipage de cabine

### Erreurs de traduction

#### Stage de remise à niveau ORO.CC.145

##### En français :

- a) Lorsqu'un membre d'équipage de cabine, **au cours des six mois précédant la fin de la période de validité** de la dernière formation de maintien des compétences et du contrôle associé:
  - 1) n'a exercé aucune tâche en vol, il accomplit un stage de remise à niveau et un contrôle pour chaque type d'aéronef sur lequel il doit exercer ses fonctions, avant de se voir attribuer l'exécution de telles tâches;

##### En anglais :

- (a) When a cabin crew member, **during the preceding six months within the validity period** of the last relevant recurrent training and checking:
  - (1) has not performed any flying duties, he/she shall, before being reassigned to such duties, complete refresher training and checking for each aircraft type to be operated;

**A retenir : principe identique EU-OPS/IOPS**



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie



DSAC

Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie